



PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK

RAPPORT ANNUEL

2023 / 2024



TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| MOTS | 02 |
| Mot du Grand Conseil | 02 |
| Mot du directeur général | 05 |
| PORTRAIT DE NOTRE NATION | 06 |
| Historique | 06 |
| Rapport du registraire | 07 |
| RAPPORT SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE | 08 |
| RAPPORT DU COMITÉ FINANCES ET AUDIT | 09 |
| COMPTE-RENDUS DES SECTEURS | 10 |
| Pêches commerciales | 10 |
| Ressources naturelles et territoire | 12 |
| Culture | 13 |
| Chasse communautaire | 14 |
| Gardiens du Wolastokuk | 17 |
| Santé | 18 |
| Éducation | 19 |
| Développement économique | 20 |
| Finances | 22 |
| Budget prévisionnel | 23 |
| Prévisions sur 5 ans | 24 |
| Projets d'immobilisations | 26 |
| Immobilisations 5 ans | 27 |
| ÉTATS FINANCIERS 2023-2024 | 30 |



Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag
 217, rue de la Grève
 Cacouna (Québec) G0L 1G0
418 860-2393 / Sans frais : 1 888 399-2393
info@malecites.ca
 wolastoqiyikwampanoag.ca

© Wolastoqiyik Wampanoag, 2024
 Tous droits réservés. Toute reproduction ou diffusion du présent document, sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, même partielle, est strictement interdite sans avoir obtenu, au préalable, l'autorisation écrite de la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag.

MOT DU GRAND CONSEIL

Nous sommes heureux de vous présenter le deuxième rapport annuel de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW) pour l'exercice 2023-2024. Une année haute en émotions, mais également forte en termes de développement économique, car deux événements ont marqué l'année financière 2023-2024.



Au printemps 2024, un dégât d'eau est survenu au 217, rue de la Grève, à Cacouna, emplacement du bâtiment administratif de la PNWW, forçant les employés à se relocaliser et obligeant le Grand Conseil à revoir ses priorités au niveau de ses projets d'infrastructures.

Le 16 octobre 2023, à Cacouna, en compagnie de journalistes et du ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit Ian Lafrenière, la PNWW inaugurerait la plateforme d'observation des mammifères marins. Le Grand Chef a profité de l'occasion pour annoncer la tenue des travaux d'aménagement du site prévus au printemps 2024 ainsi que l'ouverture officielle au grand public de Putep 't-awt le 21 juin. Les visiteurs pourront également découvrir l'activité d'interprétation du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), « Fenêtre sur les bélugas ».

Espérant que ce rapport réponde positivement à vos questions et à vos attentes !

Le Grand Conseil

Nancy St-Gelais
Cheffe conseillère

Martine Bruneau
Cheffe conseillère

Jacques Tremblay
Grand Chef

Shirley Kennedy
Vice-grand cheffe

Kevin Morais
Chef conseiller





MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Qey psi-te wen,

Signe d'une autre année financière terminée, la production du rapport annuel pour l'exercice 2023-2024 de la PNWW marque un arrêt qui permet de faire un retour sur les 12 derniers mois.

Cette dernière année s'inscrit comme une étape majeure dans notre engagement à développer une administration forte et pérenne grâce à l'obtention de la deuxième certification de la *Loi sur l'administration financière* (LAF).

L'équipe administrative a fait preuve d'une superbe capacité d'adaptation lorsqu'un dégât d'eau au siège social a bousculé nos priorités. Je tiens à remercier personnellement tous les membres de notre équipe qui ont contribué à nous permettre de réagir rapidement pour maintenir les services. Nous espérons lancer les travaux dès l'automne 2024, avec l'objectif avoué de réintégrer les nouveaux bureaux administratifs avant l'automne 2025.

Le projet Kataskomiq a franchi une étape importante pour l'aménagement terrestre d'une halte routière aux abords de l'autoroute 85 et la préparation du terrain pour le développement éventuel d'un parc industriel destiné à l'industrie légère.

L'entente en matière de conservation et de mise en valeur de la faune sur le territoire de PARKE (Kcihkuk) survenue en 2022, est devenue réalité à l'automne 2023.

Quant à la culture, l'équipe a été grandement sollicitée à contribuer aux divers projets de la PNWW. Malgré une demande forte et constante, nous travaillons à la conception d'un projet majeur d'infrastructure culturelle qui devrait être dévoilé dès que les financements seront sécurisés.

Avec les nombreux projets d'envergure, les défis du quotidien et les événements majeurs survenus en 2023-2024, l'équipe a dû relever de nombreux défis. Soyez toutefois assurés que nous maintenons le cap afin de garantir un avenir prometteur pour nos membres



Larry Jenniss
Directeur général



PORTRAIT DE NOTRE NATION

HISTORIQUE

Avant l'arrivée des Européens, les Wolastoqiyik occupaient le large territoire du bassin versant de la rivière Saint-Jean, de la rivière Mitis à l'est jusqu'à la rivière des Etchemins à l'ouest et du fleuve Saint-Laurent au nord jusqu'à la baie de Fundy au sud. Les Wolastoqiyik constituaient une Première Nation dont la présence était remarquée au cours du 18^e siècle. Différents traités de paix et d'amitié furent d'ailleurs signés par la Nation avec la Couronne, leur garantissant une soi-disant protection et alliance avec les gouvernements. Au début du 19^e siècle, les autorités réalisent que la présence autochtone constitue davantage une obstruction à la colonisation, car elle freine l'installation des colons sur les terres revendiquées par la Couronne. En 1827, en réponse aux demandes des Wolastoqiyik auprès du gouvernement afin de protéger leur territoire, 3 000 acres de terres sont réservés à la Première Nation près de L'Isle-Verte, à l'intérieur du Canton de Viger. C'est ainsi que la première réserve indienne au Canada est créée; les Wolastoqiyik sont alors appelés Malécites de Viger.

Les autorités gouvernementales et l'Église souhaitent sédentariser les membres de la Première Nation en les intéressant à l'agriculture. Cependant, dès 1850, les colons installés près de la réserve de Viger démontrent de plus en plus d'intérêt à l'égard du potentiel agricole des terres des Wolastoqiyik, insuffisamment exploitées à leur avis. À force de pressions exercées par les autorités religieuses, acoquinées avec différents dirigeants gouvernementaux, les terres de la réserve sont cédées en totalité à la Couronne, pour ensuite être vendues aux colons.

Privés de terres, les Wolastoqiyik se dispersent sur le territoire ancestral. Pour donner suite à des demandes de la part des membres de la Première Nation, la Couronne réserve en 1876, trois lots dans le Canton de Whitworth au bénéfice des Wolastoqiyik. Or, les terres réservées ne favorisent pas l'établissement d'une Première Nation : il n'y a aucun plan d'eau, les terres sont impropres à la culture et le gibier s'y fait plutôt rare. De plus, la Couronne ne tient pas ses différentes promesses afin de favoriser l'établissement de la Première Nation et le projet dure à peine quelques années. Les Wolastoqiyik se dispersent à nouveau.

En 1891, la réserve de Cacouna est créée par le Canada. Avec sa superficie de 1700 mètres carrés, cela permet simplement l'établissement de quelques individus. À la fois dépouillés de territoire et de lieux de rassemblement, l'isolement des membres se fait ressentir jusqu'à créer une perte d'appartenance et d'identité.

L'avenir de la Première Nation change de cap à la fin du XX^e siècle, alors que des membres wolastoqey unissent leurs forces pour faire renaître la Première Nation. En 1987, un conseil de bande est élu et les Wolastoqiyik sont reconnus par les gouvernements fédéral et provincial.

À ce jour, la PNWW est la 11^e nation autochtone reconnue au Québec.

Depuis ce temps, le chemin parcouru est impressionnant. La PNWW s'est engagée sur le long chemin de la réappropriation culturelle et identitaire tout en déployant des moyens considérables pour se développer sur les plans politiques et socio-économiques.

RAPPORT DU REGISTRAIRE

MANDAT

Le mandat du registraire consiste à offrir un soutien aux membres de la PNWW qui désirent faire leur demande afin d'être reconnus comme membres citoyens de la PNWW. La PNWW accompagne ses membres dans la complétion de leur demande, de renouvellement de carte et de transfert de bande. La PNWW est soucieuse de l'accompagnement de ses membres dans ces démarches qui peuvent parfois être complexes.

La PNWW continue d'améliorer ses services afin que ses membres puissent bénéficier d'un accompagnement maximal dans la préparation et la soumission de leurs demandes de statut.

FAITS SAILLANTS

DÉMOGRAPHIE DES MEMBRES DE LA PNWW

| Tranche d'âge | Nombre de membres |
|-----------------|-------------------|
| 15 ans et moins | 204 |
| 16 - 24 ans | 264 |
| 25 - 29 ans | 146 |
| 30 - 34 ans | 152 |
| 35 - 44 ans | 282 |
| 45 - 54 ans | 316 |
| 55 - 69 ans | 480 |
| 70 - 84 ans | 259 |
| 85 ans et plus | 52 |

ÉVOLUTION DU MEMBERSHIP

| Date | Nombre de membres |
|--------------|-------------------|
| 31 mars 2020 | 1 643 |
| 31 mars 2021 | 1 722 |
| 31 mars 2022 | 1 878 |
| 31 mars 2023 | 2 090 |
| 31 mars 2024 | 2 293 |

RAPPORT SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

MANDAT

La planification stratégique est une exigence de la *Loi sur l'administration financière* (LAF) qui vise à mettre en place un plan stratégique global sur un horizon de cinq ans et à le réviser annuellement. Une telle planification doit s'appuyer sur une vision, une mission et des valeurs faisant consensus au sein du Grand Conseil et de l'Assemblée des membres de la PNWW. En définissant les objectifs de la PNWW ainsi que les différents moyens de les atteindre, chaque service peut ainsi s'arrimer sur le plan stratégique et développer les plans organisationnels appropriés.

PROCHAINES ÉTAPES

Après la mise à jour des axes d'intervention du nouveau plan stratégique 2024-2029, nous entamerons la réflexion sur la définition des plans d'action, avec pour objectif d'atteindre les cibles fixées pour chaque axe au cours des cinq prochaines années. Des plans organisationnels en découleront visant à orienter le travail de notre équipe administrative.

FAITS SAILLANTS

Au début du printemps 2024, les membres ont été informés, par le biais d'un envoi communautaire, du processus de planification stratégique 2024-2029 et des axes d'intervention qui seront privilégiés. Des groupes de travail, composés d'employés et de membres de la direction de la PNWW, seront constitués pour élaborer et trouver des solutions aux problématiques liées aux quatre grandes orientations stratégiques suivantes :

- 1** Redécouvrir et se réapproprier la culture et le territoire.
- 2** Poursuivre la mise en place d'une gouvernance cohérente.
- 3** Développer l'économie et les revenus.
- 4** Développer les services aux membres.



RAPPORT DU COMITÉ FINANCES ET AUDIT

MOT DE LA PRÉSIDENTE

À la suite de l'adoption de la *Loi sur l'administration financière* (LAF) de la PNWW en 2020, notre Comité finances et audit est en place depuis maintenant quatre ans.

Son mandat est de fournir des conseils et des recommandations au Grand Conseil de la Nation et de l'assister dans son processus décisionnel en ce qui concerne l'administration financière de la PNWW.

Le Comité finances et audit s'est réuni virtuellement à cinq reprises au cours de l'année financière 2023-2024.

Depuis sa création en 2020, le Comité finances et audit s'est réuni 19 fois.

Tel qu'indiqué dans notre rapport annuel 2022-2023, la PNWW visait une certification en 2023-2024 et elle a été obtenue le 31 janvier 2024. Celle-ci a reçu la certification quant à son système de gestion financière du Conseil de gestion financière des Premières Nations (le CGF).

Cette seconde certification atteste la conformité de la PNWW aux Normes relatives au système de gestion financière. Toutes les politiques, procédures, normes, règles internes ont été analysées ainsi que toute la documentation y découlant.

De ce fait, les quatre grandes politiques ont été examinées en détail ainsi que la conformité de leur application quotidienne.

Nous sommes heureux de vous annoncer que la PNWW est la deuxième Nation au Québec à obtenir la certification de son système de gestion financière. Cet accomplissement représente une belle réussite pour toute l'équipe en place et pour la Nation.

La prochaine étape consiste en l'obtention de l'entente globale de financement sur 10 ans, décernée par Service aux Autochtones Canada (SAC) et c'est avec la même rigueur administrative appliquée jusqu'à maintenant que nous entamons l'atteinte de cet objectif au cours des prochaines semaines.

Nous espérons que ce deuxième rapport annuel vous permettra de comprendre tout le travail accompli au cours de la dernière année et de saisir l'importance de ces étapes, afin de promouvoir les principes d'une saine gouvernance et de transparence à l'égard des finances et des activités de la PNWW.

Shirley Kennedy

COMPTES-RENDUS DES SECTEURS

PÊCHES COMMERCIALES

CREVETTE NORDIQUE

Il était de notoriété publique dans l'industrie que la crevette nordique traversait une période difficile, avec des prévisions de rendement plus faibles pour 2023-2024. Cependant, personne n'aurait pu prévoir une baisse aussi soudaine de la ressource. On pourrait dire que l'année 2023-2024 marque la fin de la rentabilité commerciale de la crevette nordique. En effet, l'exploitation commerciale a été déficitaire pour la PNWW durant cette période. Le quota de l'Estuaire, représentant moins de 10 % du contingent, a offert des rendements acceptables, tandis que les résultats à Sept-Îles et Anticosti ont été désastreux. Peu importe la valeur au débarquement, qui a pu atteindre 2 \$/lb en 2023-2024, les volumes capturés étaient si faibles que les revenus ne couvraient pas les dépenses. L'avenir s'annonce difficile pour l'ensemble de la flottille semi-hauturière de la province et de l'Atlantique canadien.

CRABE DES NEIGES

Les sommets atteints par la valeur au débarquement en 2022-2023 se sont effondrés l'année suivante. Les inventaires, achetés à un prix élevé en début de saison, ne se sont pas écoulés aussi rapidement que prévu. Les industriels se sont retrouvés avec des surplus importants pendant plusieurs mois. À la veille de l'ouverture de la pêche au crabe des neiges en 2023-2024, la valeur au débarquement avait chuté à 2 \$/lb. Les deux quotas de pêche ont été sous-traités, permettant ainsi de réaliser un profit dans une situation initialement défavorable. Cependant, les volumes confirment une vague importante de recrutement, si bien que les quotas devraient

augmenter au cours des prochaines années. Après des creux historiques dans les biomasses de crabe des neiges de l'Estuaire et du nord du golfe Saint-Laurent ces dernières années, l'apparition en grand nombre de recrues et de juvéniles indique que cette ressource est en bonne santé.

HOMARD

Le roi des crustacés est désormais l'espèce la plus lucrative parmi celles exploitées par la PNWW. Rappelons que l'organisation détient trois permis de pêche au homard, de statut exploratoire, entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts. Près de 400 000 lb ont été récoltées dans ces trois secteurs en 2023-2024. De plus, les trois capitaines sous-traitants sont membres de la PNWW. Les résultats montrent que le homard est bien établi dans la région, même à l'ouest de la zone. Bien ancré sur le marché domestique, la valeur au débarquement a peu fluctué au cours de la saison, oscillant autour de 7 \$/lb. La progression du homard est fulgurante dans l'ouest et au nord du golfe du Saint-Laurent. À titre de comparaison, en 2018, les rendements annuels correspondaient aux débarquements quotidiens d'aujourd'hui !

CONCOMBRE DE MER

L'exploitation de cette ressource a été réalisée en sous-traitance. Sans tracas ni complications, cette pêche est devenue l'une des plus stables pour la PNWW. Les techniques sont maîtrisées et les fonds de pêche sont bien connus. Bien que les marchés soient principalement axés sur l'Asie, le positionnement du concombre de mer du golfe du Saint-Laurent en fait un produit renommé. Après une baisse des prix pendant la pandémie, ceux-ci se sont rétablis à des niveaux proches de ceux d'avant 2019, soit près de 1 \$/lb pour un contingent de 360 000 lb.

OURSIN

L'exercice 2023-2024 a été plus difficile pour l'oursin vert. Bien que la ressource soit abondante dans le secteur géré par la PNWW, les marchés de niche ont rapidement été saturés. Cependant, l'oursin vert exploité par la PNWW trouve sa place sur les plus belles tables du Québec, où nos efforts de commercialisation permettent de vendre de petits volumes dans des restaurants prestigieux.

TURBOT

Tout comme la situation de la crevette nordique, les stocks de flétan du Groenland, ou turbot, sont en déclin. Les récentes prises, constituées principalement de petits turbots, sont alarmantes. Des études menées en collaboration avec des institutions de recherche et d'enseignement supérieur suggèrent que le turbot a déserté les zones de pêche autrefois abondantes. Face aux changements écologiques constatés dans le Golfe, la rentabilité commerciale de cette pêche est désormais incertaine.

FLÉTAN

Cette ressource se porte bien dans les eaux du golfe. Nous avons capturé environ la moitié du contingent, l'autre moitié ayant été sous-traitée. Le contingent, d'environ 5 000 lb, a été vendu à 6 \$/lb.

SÉBASTE

Grande déception, alors que beaucoup d'espairs étaient placés dans l'exploitation de cette ressource émergente. La PNWW a obtenu un permis expérimental pour le sébaste de l'intérieur du golfe. À une valeur de 0,30 \$/lb, la PNWW a réussi à valoriser ce contingent via la sous-traitance. L'ouverture commerciale du sébaste, prévue pour 2025, pourrait être plus lucrative.

RESSOURCES NATURELLES ET TERRITOIRE

| CONSULTATIONS | |
|---|--|
| Date | Consultations reçues |
| 1 ^{er} avril 2021 – 31 mars 2022 | 103 consultations : <ul style="list-style-type: none"> • 22 fédérales • 3 municipales ou privées • 78 provinciales |
| 1 ^{er} avril 2022 – 31 mars 2023 | 161 consultations : <ul style="list-style-type: none"> • 25 fédérales • 8 municipales ou privées • 128 provinciales |
| 1 ^{er} avril 2023 – 31 mars 2024 | 131 consultations : <ul style="list-style-type: none"> • 36 fédérales • 9 promoteurs • 85 provinciales |

CULTURE

MANDAT

Le mandat du secteur culturel est d'assurer la protection, l'affirmation, le développement et la valorisation de notre culture et de notre langue. Pour la PNWW, il est essentiel de mettre en lumière cette richesse culturelle. L'affirmation de notre identité joue un rôle clé dans le renforcement de la cohésion communautaire, et c'est à travers la culture que nous exprimons cette identité. Les artisans, artistes et aînés occupent une place cruciale dans la préservation et la transmission des pratiques ancestrales. Il est donc primordial de susciter l'intérêt de nos membres pour leur culture et de les encourager à s'y immerger pleinement. Afin d'atteindre cet objectif, la PNWW s'engage à promouvoir la culture et la langue par le biais de divers projets.

FAITS SAILLANTS

L'année 2023-2024 a été particulièrement propice au développement de projets culturels. Une fois de plus, l'édition 2023 du pow-wow de la Première Nation Wolastoqiyik Wamsiwekwik a rencontré un grand succès. Des milliers de visiteurs ont profité de deux superbes journées sur le site Ktopeqonok, découvrant notre culture et la PNWW.

Cette année a également été l'occasion pour le secteur de la culture de finaliser le développement d'un guide botanique sur 60 espèces de plantes présentes sur le Wolastokuk : Yuktol Etolikil Wolastoewihkuk « Ceux qui poussent sur le Wolastokuk ». Cet ouvrage met en lumière la flore qui croît sur le territoire ancestral de la Nation Wolastoqey et constitue un bel outil qui sera distribué d'ici octobre 2024. Une version anglaise du guide botanique sera également disponible.



Nous avons aussi poursuivi le développement du projet « Volet langue autochtone ». Cependant, nous avons constaté qu'il est nécessaire d'explorer de nouvelles façons de diffuser le wolastoqey latuwewakon afin de le rendre plus accessible à l'ensemble des membres.

En 2023-2024, nous avons achevé le projet de valorisation de la langue wolastoqey en enrichissant la plateforme d'apprentissage wolastoqewatu.ca avec deux nouveaux modules de formation : niveau 1 et niveau 2 accompagnés d'exercices disponibles en français et en anglais. Ce projet d'envergure offrira à la communauté l'opportunité de mieux comprendre la langue wolastoqey, tout en touchant un large public. De plus, deux cahiers d'exercices ont été créés et sont accessibles en ligne, téléchargeables en PDF pour impression.

Ce projet donne aux membres la possibilité de progresser à leur propre rythme dans l'apprentissage de la langue wolastoqey. Le financement a contribué à l'ajout de la phonétique internationale au lexique de la plateforme, facilitant ainsi la prononciation des mots. Ce projet ambitieux vise à rendre la langue ancestrale plus accessible.

Par ailleurs, notre équipe a pris part à divers ateliers de sensibilisation et réalisé plusieurs présentations dans des écoles et auprès de partenaires et d'organismes pour mieux faire connaître notre nation et sa culture.

En terminant, la PNWW a souligné la Journée nationale des peuples autochtones le 21 juin ainsi que la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation le 30 septembre.

CHASSE COMMUNAUTAIRE

Le 20 octobre 2023 représente une journée historique pour la PNWW alors que celle-ci aura marqué le retour des chasseurs communautaires sur le territoire de Kcihkuk – qui signifie « dans la forêt » en wolastoqey latuwewakon.

La PNWW a mené une activité de chasse structurée avec une dizaine de chasseurs de la Nation qui ont pu exercer cette activité traditionnelle en toute quiétude sur un territoire exclusif d'une superficie de 120 km² au cœur du Wolastokuk.

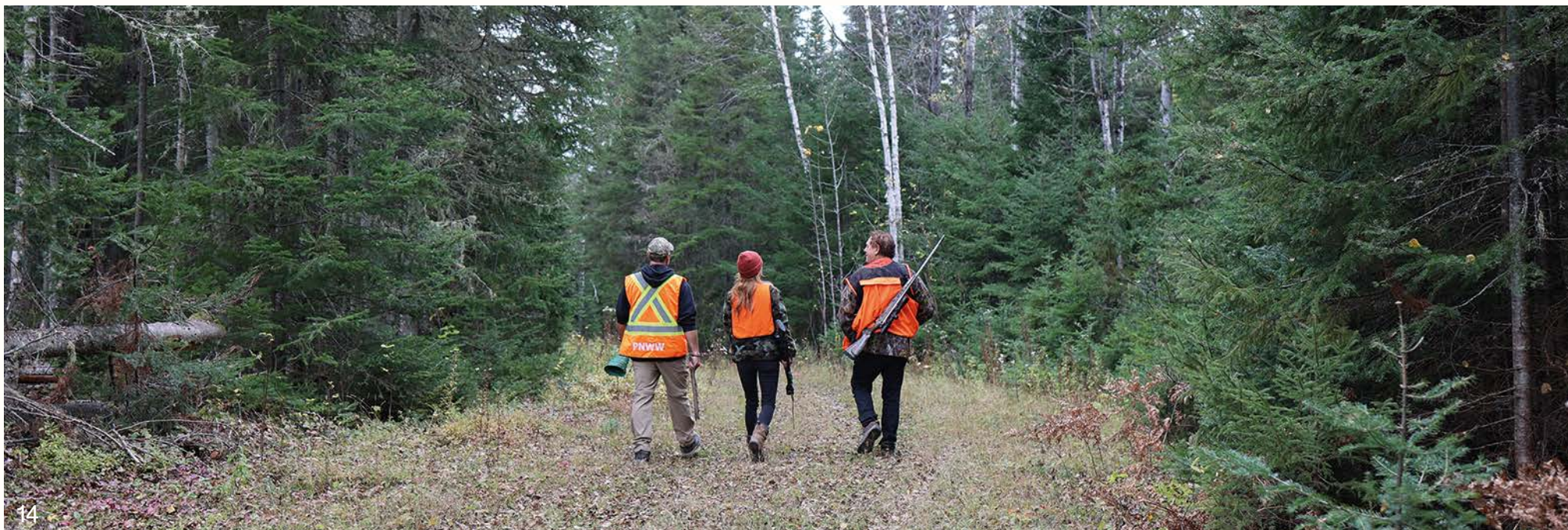
Il importe de rappeler que c'est après plus de quatre années de négociation avec le gouvernement du Québec, que la PNWW a signé l'Entente de conser-

vation et de mise en valeur de la faune avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La PNWW a aménagé le territoire avec quelques sentiers qui, dans les années à venir, pourraient servir à l'initiation aux activités traditionnelles, aux séjours en nature, etc.

La chasse communautaire fait partie des mœurs de la plupart des nations autochtones. Partager les fruits de la chasse avec l'ensemble de la communauté, notamment avec ceux qui ne peuvent plus pratiquer cette activité, contribue à maintenir une tradition ancestrale bien vivante chez les Wolastoqiyik.

Ces prélèvements ont été effectués dans un esprit de préservation de la ressource pour les sept générations futures. C'est forte de cet esprit que la PNWW, dans un geste d'autodétermination, a établi ses propres limites de prélèvement en fonction du cheptel identifié. Finalement, 12 orignaux ont été récoltés afin de garnir les boîtes de gibier qui ont été distribuées en décembre dernier.

Il va sans dire que cette activité est bien plus que de la simple chasse. Il s'agit également d'un geste fort dans notre démarche de réappropriation et d'affirmation territoriale et culturelle.





GARDIENS DU WOLASTOKUK

MANDAT DES GARDIENS DU WOLASTOKUK

Le programme permet de renouer avec le territoire ancestral (Wolastokuk) et de renforcer le rôle de la PNWW en tant que Gardiens Autochtones et des eaux de cette région. Il garantit également la transmission du savoir autochtone entre les générations.

Les Gardiens du Wolastokuk soutiennent notamment le mandat du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en contribuant à la conservation et à la protection des écosystèmes. Ils sensibilisent les visiteurs aux responsabilités des peuples autochtones en matière de préservation des patrimoines naturels et culturels. De plus, les employés de Parcs Canada bénéficient des connaissances des gardiens et découvrent la culture, l'histoire et les récits de la PNWW.

FAITS SAILLANTS

Le 7 juillet 2023, s'est conclue la deuxième édition du séminaire Wahsipekuk à bord du voilier-école l'Écomaris. Durant cette expédition d'une semaine, des adultes, membres de notre Nation (PNWW), ont sillonné une portion du Wolastoq, le fleuve Saint-Laurent.

Le séminaire a donné l'opportunité aux membres de la PNWW de se réunir, d'apprendre à se connaître, mais aussi de bénéficier de plusieurs enseignements

traditionnels et de développer des connaissances sur la navigation. Caroline Morais, cheffe des gardiens du Wolastokuk, a aussi partagé son rôle en tant que gardienne du territoire afin de faire connaître les occasions pour les membres de la communauté de s'impliquer grâce au programme des gardiens de la PNWW.

Plusieurs événements et rencontres ont été couverts par le programme des gardiens du Wolastokuk au cours de l'année financière 2023-2024.

SANTÉ

MANDAT

Le mandat de la santé consiste à offrir un soutien aux membres de la PNWW qui désirent obtenir le remboursement de certains soins par le Services de santé aux non assurés (SSNA) et par le Príncipe de Jordan. La PNWW accompagne ses membres dans la complétion de leur demande et dans leurs démarches de remboursement auprès des professionnels de la santé. La PNWW est soucieuse de l'accompagnement de ses membres dans ces démarches qui peuvent parfois être complexes.

2023-2024

L'année financière 2023-2024 a été marquée par la création du poste d'agent(e) des relations en santé et mieux-être. Le ou la titulaire du poste aura la responsabilité d'effectuer du développement social (jeunesse, langue, participation citoyenne, etc.) auprès des membres de la communauté de la PNWW. Plus spécifiquement, il ou elle devra faire la promotion de la santé auprès des membres en les accompagnant dans la prise en charge de leur mieux-être. Le ou la titulaire assurera également la mise en place de projets ponctuels favorisant la participation citoyenne et les initiatives sociales.

La demande croissante d'accompagnement vers les services des SSNA ainsi qu'au principe de Jordan et la volonté du Grand Conseil de délivrer de meilleurs services en termes de santé à ses membres, sont des éléments qui ont motivé la création du poste.

Le principe de Jordan est une initiative fédérale canadienne visant à garantir que les enfants des Premières Nations reçoivent les services nécessaires sans délai en raison de conflits de compétence entre les gouvernements fédéral et provincial. Depuis avril 2023, c'est plus de soixante (60) familles qui ont bénéficié de l'aide du principe de Jordan afin de combler les besoins de leurs enfants tant sur le plan médical qu'éducatif.

Les efforts déployés par la PNWW afin d'améliorer la santé et le bien-être de ses membres montrent des résultats prometteurs. La création du poste d'agent(e) de santé et mieux-être est une étape cruciale vers l'accès aux services de santé par les membres de la PNWW. La Nation continue de travailler en collaboration avec les partenaires fédéraux et provinciaux pour assurer un accès aux services de santé et pour développer des initiatives de promotion du mieux-être.

FAITS SAILLANTS

Tableau – Demandes pour le Príncipe de Jordan

| Mois | Montant accordé par JORDAN | Nombre de familles aidées |
|----------------|----------------------------|---------------------------|
| Avril 2023 | 1 100,00 \$ | 1 |
| Mai 2023 | 13 333,32 \$ | 5 |
| Juin 2023 | 2 326,20 \$ | 1 |
| Juillet 2023 | 1 780,00 \$ | 2 |
| Août 2023 | 16 496,20 \$ | 4 |
| Septembre 2023 | 21 791,70 \$ | 6 |
| Octobre 2023 | 17 882,31 \$ | 7 |
| Novembre 2023 | 11 802,38 \$ | 6 |
| Décembre 2023 | 28 802,49 \$ | 7 |
| Janvier 2024 | 18 500,26 \$ | 2 |
| Février 2024 | 23 624,56 \$ | 11 |
| Mars 2024 | 31 736,76 \$ | 11 |
| TOTAL | 189 176,18 \$ | 63 |

ÉDUCATION

MANDAT

Le mandat du secteur de l'éducation et de l'employabilité consiste à offrir un soutien aux membres de la PNWW qui désirent poursuivre leur cheminement vers des études postsecondaires ou obtenir un soutien financier pour se partir en affaires. La PNWW accompagne ses membres dans la planification de leurs projets de carrière, de réorientation scolaire et dans l'atteinte de leurs objectifs académiques.

La PNWW est soucieuse du bien-être académique et professionnel de ses membres, c'est pourquoi elle les soutient dans leurs changements de domaines d'études et leur réorientation de carrière. En collaboration avec les établissements scolaires qui accueillent ses étudiants, la PNWW élabore des stratégies visant le bien-être des membres de sa Nation. La PNWW est désireuse que ses membres aient accès aux mêmes services éducatifs que les allochtones et est ainsi en recherche constante de financement et de ressources pour y arriver.

2023-2024

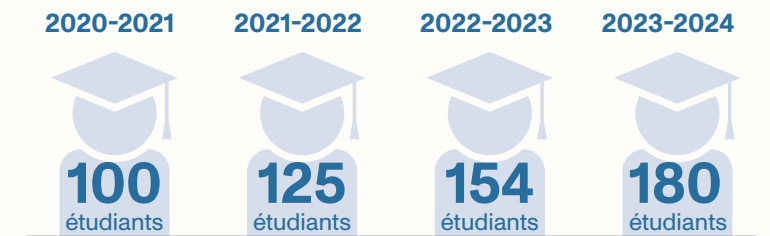
L'année 2023-2024 a été marquée par une augmentation significative du financement reçu au Programme d'aide aux étudiants de niveau post-secondaire. Cette augmentation a fait suite aux multiples demandes adressées par le département à Services aux Autochtones Canada (SAC) afin d'obtenir du financement supplémentaire qui permettrait de soutenir toutes les demandes reçues.

La PNWW travaille actuellement à améliorer ses stratégies d'accompagnement en développant des initiatives permettant d'offrir un support dans l'orientation de choix de carrière aux membres dès le secondaire et dans le placement sur le marché du travail après la diplomation.

La PNWW est fière de contribuer à la réussite scolaire de ses membres et à la formation de la main-d'œuvre qui constituera la relève de son organisation. Ces efforts contribueront, à long terme, au développement global de la communauté.

FAITS SAILLANTS

Évolution du nombre d'étudiants financés

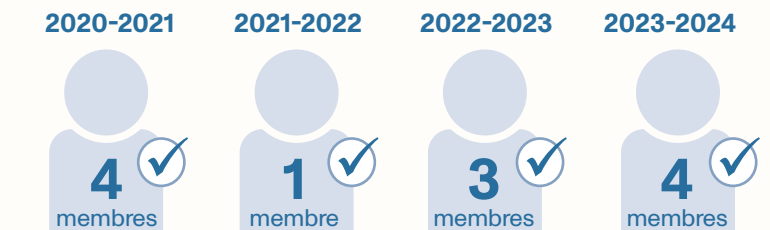


Évolution du financement reçu

| Année | FONDS | |
|-----------|------------|--------------|
| | CLPN | SAC |
| 2020-2021 | 240 499 \$ | 623 549 \$ |
| 2021-2022 | 327 626 \$ | 568 038 \$ |
| 2022-2023 | 237 167 \$ | 786 050 \$ |
| 2023-2024 | 248 781 \$ | 1 056 810 \$ |

Employabilité et démarrage d'entreprise

Nombre de membres accompagnés



Diplomation

| Année | Nombre de diplômés | Nombre d'abandons |
|-----------|--------------------|--|
| 2020-2021 | 29 | 9 dont 1 changement de domaine d'études |
| 2021-2022 | 21 | 6 |
| 2022-2023 | 52 | 8 dont 6 changements de domaine d'études |
| 2023-2024 | 64 | 5 dont 1 changement de domaine d'études |

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MANDAT

Le mandat du développement économique consiste à assurer la diversification des revenus de la PNWW et à fournir à ses membres des services-conseils pour le démarrage, l'acquisition et le développement d'entreprises.

L'aide aux promoteurs et le développement de projets de diversification et d'optimisation des revenus autonomes se multiplient et progressent bien. Les projets lancés au cours des dernières années arrivent à la phase de construction et plusieurs d'entre eux verront le jour au cours des cinq prochaines années.

FAITS SAILLANTS

Voici un résumé des principaux projets de développement économique en cours.

2023-2024

Création d'une nouvelle entité touristique : Tourisme Wahsipekuk

La PNWW prévoit le lancement de plusieurs projets touristiques majeurs dans les années à venir. Pour assurer une promotion cohérente et intégrée, une nouvelle entité touristique, Tourisme Wahsipekuk, a été créée en 2023-2024. Cette entité sera soutenue par un tout nouveau site Web conçu pour servir de référence en matière d'information et de réservation en ligne pour toutes les offres touristiques de la Nation. Le site tourismewahsipekuk.ca est en ligne depuis le printemps 2024.



Finalisation de l'aménagement du nouveau parcours Putep 't-awt

L'année 2023-2024 a été marquée par la finalisation de l'aménagement d'un nouvel attrait : un parcours pédestre de 2 km, agrémenté de belvédères d'observation et de panneaux d'interprétation sur la culture wolastoqey. Une préouverture a eu lieu durant l'été et l'automne 2023 pour tester les installations de l'observatoire terrestre des bélugas et son activité vedette, « Fenêtre sur les bélugas ». En plus des travaux d'aménagement, qui ont nécessité un investissement de 3,7 M\$, la PNWW a fait l'acquisition d'une navette 100 % électrique pour transporter les visiteurs sur le site, avec une ouverture publique le 21 juin 2024.

Centre culturel Epahsiw

L'année 2023-2024 a été témoin de la planification d'un projet d'importance pour la PNWW, soit la construction de son futur centre culturel et de rassemblement wolastoqey au coût projeté de 20 M\$. C'est sur une propriété de la PNWW située au carrefour des routes 132 et du port de Gros-Cacouna que cette infrastructure de partage du savoir ancestral sera érigée. Entourée de professionnels en architecture, en ingénierie et en muséologie, la PNWW a débuté en 2023 le processus de conception des bâtiments et des aménagements terrestres projetés, l'élaboration du plan d'affaires et la recherche de financement. Il est espéré réaliser des présentations publiques du projet dès septembre 2024 pour une amorce des travaux projetée au printemps 2025 et une ouverture publique quelque part en 2026.

Aménagement de la halte de Kataskomiq

La planification de la première phase des travaux d'aménagement de la halte multiservice de Kataskomiq, dont les coûts totaux sont estimés à 20 M\$, s'est poursuivie en 2023-2024. Parmi les réalisations, on peut souligner la poursuite des recherches en eau, l'élaboration des plans et devis, la rédaction



du plan d'affaires, ainsi que les négociations avec des partenaires d'affaires pour les opérations de la halte, dont l'ouverture est prévue en 2026. En outre, la recherche de financement a abouti à l'obtention d'une subvention de 2,75 M\$ de SAC, et un appel d'offres a été généré pour réaliser un premier lot de travaux, évalué à plus de 4,5 M\$, débutés au printemps 2024.

Érablière Malécite

L'année 2023-2024 a été très difficile pour les érablières du Québec puisque la saison d'exploitation a été catastrophique en termes de quantité de sirop récoltée. Le nombre de livres à l'entaille a été de moins de trois, ce qui est peu pour rentabiliser le coût des opérations. Cependant, l'équipe travaille activement sur ce dossier pour en faire un projet de diversification d'envergure au cours des prochaines années.

Boutique Matuweskewin

En 2023-2024, la boutique a enregistré une hausse de 50 % de son chiffre d'affaires pour sa deuxième année d'opération dans la grange située au 1001, rue du Patrimoine à Cacouna. Afin de répondre à l'engouement croissant pour nos produits, l'équipe a travaillé à diversifier l'offre, notamment en sollicitant les artisans de la PNWW, qui ont été nombreux à répondre à l'appel.

Reconstruction des bureaux administratifs sur la réserve de Cacouna

La fin de l'année financière 2023-2024 a été marquée par un important dégât d'eau survenu en mars 2024 dans les bureaux administratifs, les rendant inhabitables et obligeant la relocalisation temporaire de toute l'équipe dans deux bâtiments appartenant à la PNWW, situés au 1004 et au 1015 rue du Patrimoine. Dès mars 2024, un plan d'action a été mis en place pour reconstruire le centre administratif, avec des espaces reconfigurés et modernisés pour un accueil optimal des employés et des membres de la Nation, dont le nombre est en constante croissance. Le début des travaux, estimés à 4,75 M\$, est prévu pour l'automne 2024.



FINANCES

MANDAT

Le mandat du secteur des finances consiste à veiller adéquatement sur les biens de la Nation et de ses membres, tout en s'assurant du respect de l'application des politiques et procédures en vigueur dans la *Loi sur l'administration financière* (LAF) de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. Voici un résumé des opérations financières pour 2023-2024.

FAITS SAILLANTS

En continuité avec ce qui avait été mentionné dans le rapport annuel 2022-2023, la Nation se porte bien financièrement et possède des actifs pour appuyer la réalisation des projets d'infrastructure en cours ou à venir d'ici les cinq prochaines années.

Afin de respecter la LAF, en 2023-2024, la PNWW a placé un montant de 160 000 \$ dans un compte de provision pour l'entretien des immobilisations actuelles et futures. Annuellement, le montant à mettre de côté sera révisé par le département des finances et une somme sera recommandée au Grand Conseil par le Comité finances et audit. Bien que ce montant semble peu élevé avec les investissements à venir, il s'agit d'une protection supplémentaire mise en place avec la LAF.

2023-2024

Commençons par l'état consolidé des revenus et surplus cumulés. Les revenus de l'année 2023-2024 ont connu une hausse de 2 793 936 \$, comparativement à l'année dernière, pour atteindre 15 849 987 \$. Les pêches commerciales ont rapporté 1 M\$ de plus en revenus, et différentes subventions ont comblé la balance de cette hausse des revenus.

Au niveau des principales dépenses qui ont connu une hausse en 2023-2024, il y a : l'éducation avec 296 552 \$ de plus qu'en 2023, la santé avec 321 883 \$, les services communautaires avec 818 921 \$ et le développement économique avec une hausse de 1 605 691 \$ en lien avec les projets d'investissements en cours.

L'année 2023-2024 a définitivement été marquée par la baisse de valeur du permis de pêche à la crevette. Une dépréciation de 1 539 335 \$ de la valeur de ce permis a donc été appliquée à la dépense afin d'assurer une représentation de la valeur réelle des permis dans les états financiers. Les dépenses globales ont donc augmenté de 3 389 462 \$ en 2023-2024.

En ce qui concerne l'état consolidé de la situation financière, les placements sont demeurés inchangés au cours de l'année financière 2023-2024. L'encaisse a diminué de 1 206 800 \$, conséquence prévue des investissements qui ont eu lieu dans les projets en cours. Les taux des placements sont restés avantageux et certains placements ont été placés à plus longue échéance pour profiter de quelques années de plus des taux élevés qui, inévitablement, baisseront au cours des prochains mois et années.

Les revenus reportés ont diminué de 1 304 187 \$ en raison, notamment, de la finalisation de la construction du projet d'observatoire des bélugas en 2023-2024. Les différentes subventions qui étaient reportées ont donc pu être comptabilisées dans l'année en question.

En résumé, les résultats consolidés de la PNWW pour l'année 2023-2024 sont de 2 440 902 \$ nets comparativement à 3 036 429 \$ en 2022-2023 et 1 646 837 \$ en 2021-2022. Bien que les revenus nets soient de 2 440 902 \$, il faut les analyser avec prudence. Cela est dû à une règle comptable qui oblige l'inscription de subventions comme revenus dès qu'elles sont reçues, même si l'argent est utilisé pour des projets à long terme (immobilisations) et non pour des dépenses immédiates. Cependant, on peut constater une belle stabilité des revenus au cours des trois dernières années, avec une moyenne d'environ 2,3 M\$ net annuellement.

BUDGET PRÉVISIONNEL

La PNWW rédige annuellement un budget prévisionnel afin de prévoir les revenus et les dépenses des différents projets pour l'année financière à venir. Le Comité finances et audit (le CFA) a comme mandat de l'analyser, le commenter et y faire des recommandations. Le budget prévisionnel est finalement ajusté et recommandé par le CFA au Grand Conseil pour acceptation avant le 31 mars. Des capsules d'informations seront disponibles au cours des prochains mois et permettront de mieux comprendre le rôle des prévisionnels.

Voici le budget prévisionnel pour l'année 2024-2025 :

On peut constater que les prévisions de revenus sont prudentes comparativement à celles de 2023-2024. Cela s'explique comme tel : lors de la préparation des prévisionnels, les ententes ne sont pas toutes confirmées et les prix de ventes dans les pêches peuvent encore varier. Cependant, au cours des années, les prévisions ont permis de diminuer les dépenses non essentielles car celles-ci n'étaient pas budgétées ou reliées à une subvention. Ainsi, les prévisionnels permettent d'estimer les dépenses récurrentes et d'anticiper celles que l'on peut prévoir.

Les dépenses de la direction générale sont plus élevées cette année en raison de l'organisation de l'assemblée générale en juin 2024. Cet événement coûte à la Nation plus de 500 000 \$ et n'est pas subventionné. En outre, des projets provenant d'autres départements ont été transférés à la direction générale, ce qui contribue également à l'augmentation des dépenses.

Un revenu net d'un peu plus de 2 M\$ est prévu pour 2024-2025, ce qui correspond au revenu net des dernières années.

| REVENUS | Dernier exercice 2023-2024 | Prévisions 2024-2025 |
|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Direction générale | 5 451 250 \$ | 4 119 120 \$ |
| Finances et développement économique | 2 571 418 \$ | 4 799 273 \$ |
| Ressources naturelles et territoire | 1 320 027 \$ | 337 500 \$ |
| Pêches commerciales | 6 507 292 \$ | 5 198 000 \$ |
| TOTAL DES REVENUS | 15 849 987 \$ | 14 453 893 \$ |

| DÉPENSES | Dernier exercice 2023-2024 | Prévisions 2024-2025 |
|--------------------------------------|-------------------------------|-------------------------|
| Direction générale | 5 514 551 \$ | 6 595 092 \$ |
| Finances et développement économique | 2 836 474 \$ | 1 553 797 \$ |
| Ressources naturelles et territoire | 507 281 \$ | 462 399 \$ |
| Pêches commerciales | 4 550 779 \$ | 3 799 738 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES | 13 409 085 \$ | 12 411 026 \$ |

| | | |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| BÉNÉFICE NET | 2 440 902 \$ | 2 042 867 \$ |
|---------------------|---------------------|---------------------|

PRÉVISIONS SUR 5 ANS

Les prévisions sur cinq ans sont un véritable défi, car il est difficile de prédire les opportunités de développement qui pourraient surgir ou les problèmes inattendus, comme ceux rencontrés avec le bâtiment administratif en mars dernier. Lors de la préparation des prévisions, la construction d'un nouveau bâtiment administratif n'était pas prévue à court terme. Cela montre que les prévisions à long terme doivent être révisées chaque année pour rester alignées avec les objectifs et la réalité de la PNWW. Ce travail permet de prévoir les projets d'investissements et les possibilités de services offerts aux membres.

| REVENUS | 2024-2025 | 2025-2026 | 2026-2027 | 2027-2028 | 2028-2029 |
|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| REVENUS SUBVENTIONS | 8 272 893 \$ | 9 100 182 \$ | 9 555 191 \$ | 10 032 951 \$ | 10 233 610 \$ |
| REVENUS PÊCHES | 4 638 000 \$ | 4 730 760 \$ | 4 825 375 \$ | 4 921 883 \$ | 5 020 320 \$ |
| REVENUS INTÉRÊTS | 600 000 \$ | 600 000 \$ | 500 000 \$ | 400 000 \$ | 350 000 \$ |
| REVENUS DIVIDENDES | 780 000 \$ | 850 000 \$ | 850 000 \$ | 2 000 000 \$ | 2 500 000 \$ |
| REVENUS AUTRES | 163 000 \$ | 166 260 \$ | 169 585 \$ | 172 977 \$ | 176 436 \$ |
| TOTAL DES REVENUS | 14 453 893 \$ | 15 447 202 \$ | 15 900 152 \$ | 17 527 811 \$ | 18 280 367 \$ |

| | | | | | |
|---|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Ressources humaines interne (salaires, charges sociales, allocation chefs, formation) | 3 419 256 \$ | 3 761 182 \$ | 4 137 300 \$ | 4 551 030 \$ | 5 006 133 \$ |
| Honoraires professionnels et juridiques (ressources externes, professionnels, avocats...) | 1 770 359 \$ | 3 000 000 \$ | 3 060 000 \$ | 3 121 200 \$ | 3 183 624 \$ |
| Frais reliés aux bâtiments (entretien, taxes foncières, électricité, assurance) | 340 643 \$ | 357 675 \$ | 375 559 \$ | 394 337 \$ | 414 054 \$ |
| Achats divers (matériel et fournitures, papeterie, frais postaux) | 677 251 \$ | 711 113 \$ | 746 669 \$ | 784 003 \$ | 823 203 \$ |
| Réunions (jeton de présence, hébergement, frais de déplacement) | 835 887 \$ | 320 000 \$ | 900 000 \$ | 330 000 \$ | 925 000 \$ |
| Pêches (bateaux, équipement de pêche, sous-traitance) | 2 671 430 \$ | 2 724 859 \$ | 2 779 356 \$ | 2 834 943 \$ | 2 891 642 \$ |
| Services aux membres (étudiants, distribution, santé, chasse et pêche) | 1 793 000 \$ | 1 882 650 \$ | 1 976 783 \$ | 2 075 622 \$ | 2 179 403 \$ |
| Frais administratifs (intérêts, amortissements) | 903 199 \$ | 1 200 000 \$ | 1 700 000 \$ | 2 000 000 \$ | 2 500 000 \$ |
| TOTAL DES DÉPENSES (sans les dépenses d'immobilisations) | 12 411 026 \$ | 13 957 479 \$ | 15 675 666 \$ | 16 091 134 \$ | 17 923 058 \$ |

| | | | | | |
|-----------------|------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|
| BÉNÉFICE | 2 042 867,08 \$ | 1 489 723,06 \$ | 224 485,47 \$ | 1 436 676,61 \$ | 357 308,91 \$ |
|-----------------|------------------------|------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|

On voit donc dans les prévisionnels qu'en 2027-2028, les revenus de dividendes connaissent une hausse de plus de 1 M\$ et de 500 000 \$ en 2028-2029 en raison de la mise en fonction du Parc éolien PPAW-1. Les revenus estimés sont conservateurs afin de s'assurer que les prévisions représentent le minimum prévu des revenus possibles.

Les autres revenus prévus demeurent relativement stables sauf les revenus de placements qui seront réduits en fonction de la baisse des taux d'intérêts prévue d'ici deux ans.

Les dépenses liées aux honoraires professionnels ont augmenté, principalement en raison de la revendication de Viger et des projets de développement, ce qui entraîne une hausse dès l'année 2024-2025. Concernant les réunions, étant donné qu'il y a des assemblées tous les deux ans, une dépense d'environ 600 000 \$ est prévue pour 2024-2025, 2026-2027 et 2028-2029, année électorale.

Il faut également anticiper une augmentation des amortissements et des dépenses liées aux immobilisations, car la PNWW développe plusieurs infrastructures, comme Putep 't-awt, Kataskomiq, le bâtiment administratif, le Centre culturel et Parke. Ainsi, les amortissements seront beaucoup plus élevés à partir de 2024-2025, et il y aura des frais d'intérêts sur les prêts pour ces investissements. Dans les prévisions, le montant des amortissements passe d'environ 900 000 \$ en 2024-2025 à 2 500 000 \$ en 2028-2029.

On voit qu'au cours des cinq prochaines années, les frais augmentent en fonction des catégories de dépenses nommées plus haut et que le revenu net prévu diminue au cours des trois prochaines années, mais se stabilise avec l'arrivée des revenus éoliens. Bien entendu, ceux-ci seront ajustés annuellement en fonction des ajouts, des modifications en cours d'année, des nouveaux projets et des nouvelles possibilités de subventions.

Ces prévisions prennent en compte les revenus et dépenses connus et récurrents. Les investissements en immobilisations ne sont pas inclus dans ces prévisions, car les normes comptables rendent leur explication plus complexe. Cependant, une capsule vidéo sera bientôt disponible pour mieux comprendre tous les termes utilisés. L'équipe travaille d'arrache-pied pour rendre cette information aussi intéressante, simple et transparente que possible.

Les immobilisations cinq ans sont présentées dans le rapport sur les projets d'immobilisation.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire, par courriel à : questions@malecites.ca.

Informations générales facilitant la compréhension des différentes données du tableau :

- En 2027-2028, les premiers dividendes du projet éolien PPAW-1 sont versés et inscrits sous la catégorie « REVENUS DIVIDENDES » (ce montant est actuellement estimé).
- À partir de 2025-2026 on peut noter une augmentation des honoraires professionnels (les revendications et les projets d'investissements en cours).
- En 2024-2025, 2026-2027 et 2028-2029, des assemblées générales sont prévues, et les coûts associés, d'environ 600 000 \$, sont imputés à la catégorie de dépense « RÉUNIONS ».
- À partir de 2025-2026, les « FRAIS ADMINISTRATIFS » sont augmentés en raison de l'achèvement de certains projets (incluant les amortissements et les prêts liés aux projets d'investissement).

PROJETS D'IMMOBILISATIONS

Au cours de l'année 2023-2024, plusieurs investissements en immobilisations ont été réalisés dans divers projets. Voici un aperçu de ces projets et des informations qui y sont associées :

Putep 't-awt

Ce projet ambitieux s'est poursuivi en 2023-2024, avec un focus particulier sur les équipements nécessaires à son fonctionnement et l'ensemble des préparatifs. Il comprend la construction du belvédère des aînés, le développement du site Web touristique tourismewahsipekuk.ca, incluant une plateforme de réservation en ligne, ainsi que l'intégration de contenus culturels pour les sentiers d'interprétation et les panneaux informatifs. De plus, une navette électrique a été achetée pour transporter les visiteurs. Les investissements dans ce projet majeur ont totalisé plus de 1 650 000 \$ pour l'année financière 2023-2024.

Kataskomiq

En 2023-2024, les plans et les travaux préparatoires ont progressé de manière significative, avec des coûts dépassant 750 000 \$. Tout est désormais prêt pour le début des travaux prévus en juin 2024.

PARKE

La fin de la construction du chalet sur le territoire de PARKE a eu lieu en 2023-2024 par l'ajout de la fosse septique et de quelques modifications du terrain. Les coûts reliés à ce projet sont de 37 000 \$.

Camion de livraison

Afin de s'assurer de conserver la ligne de froid pour la distribution communautaire, la PNWW a fait l'acquisition d'un camion réfrigéré. Cet achat a été financé en majeure partie dans les fonds SRAPA. Le camion réfrigéré est équipé d'une plateforme monte-charge

afin de transporter les palettes de boîtes de la distribution communautaire plus sécuritairement. Cet investissement totalise 21 000 \$.

Bateau hybride

Acquis l'an dernier, le CIKTEK a été équipé d'un conteneur permettant sa recharge par énergie solaire et éolienne. Grâce à ce conteneur, basé au port de Cap-Chat, les recharges du CIKTEK sont désormais entièrement autonomes, utilisant l'énergie du soleil et du vent. Cet investissement, qui comprend également quelques améliorations supplémentaires au bateau, s'élève à 282 830 \$.

Autres immobilisations

En 2023-2024, des investissements dépassant 180 000 \$ ont été réalisés dans le secteur des pêches commerciales pour l'entretien et la réparation. Ces investissements sont essentiels pour assurer la continuité des opérations dans les années à venir.

C'est un total de 3 633 274 \$ qui ont été investis en 2023-2024 au niveau des immobilisations par la PNWW.



IMMOBILISATIONS 5 ANS

Voici quelques explications concernant le plan d'immobilisations sur 5 ans.

| PROJETS D'INVESTISSEMENTS | PROJETS VISÉS D'INVESTISSEMENT AU COURS DES 5 PROCHAINES ANNÉES FINANCIÈRES | | | | | TOTAL 5 ans (2024-2029) |
|----------------------------------|--|----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|-------------------------|
| | 2024-2025 | 2025-2026 | 2026-2027 | 2027-2028 | 2028-2029 | |
| Kataskomiq phase 1 (lots 1 et 2) | 5 000 000 \$ | 15 000 000 \$ | | | | 20 000 000 \$ |
| Kataskomiq phase 2 | | | 2 000 000 \$ | 6 000 000 \$ | 2 000 000 \$ | 10 000 000 \$ |
| Site Béluga (terminé été 2024) | 400 000 \$ | | | | | 400 000 \$ |
| Bureaux | 1 500 000 \$ | 3 000 000 \$ | | | | 4 500 000 \$ |
| Restaurant, food truck | 600 000 \$ | | | | | 600 000 \$ |
| Centre culturel | 500 000 \$ | 19 500 000 \$ | | | | 20 000 000 \$ |
| Entrepôt, garage | | 1 000 000 \$ | | | | 1 000 000 \$ |
| TOTAL | 8 000 000 \$ | 38 600 000 \$ | 2 000 000 \$ | 6 000 000 \$ | 2 000 000 \$ | 66 600 000 \$ |

Il faut voir ce tableau comme un sommaire des principaux investissements à venir. Cependant, le tout reste une prévision selon les projets connus à la date de préparation de ce plan d'immobilisations. Celui-ci sera ajusté annuellement selon les modifications et ajouts en cours d'année. Certains projets seront retardés ou modifiés tandis que d'autres seront ajoutés ou annulés. Ce plan permet surtout de visualiser les différentes ressources nécessaires à la réalisation des projets autant financières, matérielles qu'humaines.

Kataskomiq

Au coût estimé de 5 M\$, l'an 2024-2025 marque le début des travaux d'aménagement des infrastructures sur Kataskomiq, soit la partie 1 de 2 d'une première phase de travaux sur la réserve. Pour 2025-2026, il faut prévoir près de 15 M\$ pour cette même phase. Si tout va comme prévu, la phase 2 débutera en 2026 et se poursuivra jusqu'en 2029 pour un total de 10 M\$ d'investissements. Cette deuxième phase est prévue pour développer un secteur commercial et industriel léger afin que les membres possédant une entreprise, ainsi que d'autres entreprises voulant s'y installer, puissent avoir leur siège social sur la réserve de Kataskomiq.

Putep 't-awt

Le site d'observation Putep 't-awt est ouvert au public depuis juin 2024. Les derniers ajouts ont eu lieu au cours de l'été pour clore ce premier projet d'investissement majeur pour la PNWW.

Bâtiment administratif

Le projet de construction des nouveaux bureaux administratifs débutera à l'automne 2024 et devrait se terminer à l'automne 2025. La configuration actuelle ne permet pas d'ajouter un étage supplémentaire, et avec l'augmentation des besoins en espaces de bureaux en raison de nouvelles embauches, il a été décidé de construire une nouvelle bâtisse. Prévue

à un coût de 4,75 M\$, cette construction offrira aux membres un accès simplifié aux services, regroupés sur un même étage avec les employés dédiés au service aux membres.

Resto pub

Un projet de restaurant est prévu pour 2024-2025, dans le but de proposer une cuisine familiale à Cacouna. Ce projet inclut également l'achat d'un « food truck » pour élargir les options de restauration et promouvoir la PNWW. Celui-ci sera mobile, ce qui lui permettra de participer à divers pow-wow et activités culturelles, contribuant ainsi à faire découvrir la PNWW dans différents endroits.

Le centre culturel

Le projet de centre culturel est en cours de développement et on prévoit des coûts de 500 000 \$ en 2024-2025. L'année suivante c'est près de 20 M\$ qui sont projetés en investissements si le financement est confirmé.

Entrepôt

Un projet d'entrepôt / garage / hangar est aussi visé au niveau des pêches commerciales et pour l'entretien des actifs de la Nation. Ce projet est encore en phase d'élaboration. Un coût de 1 M\$ est estimé.

Voici un tableau expliquant le montage financier visé par projet. Il illustre les investissements prévus pour la PNWW, les prêts à obtenir, et les subventions visées pour financer ces projets. Il permet également de bien visualiser les prochaines contributions financières de la Nation et de comprendre l'importance des placements qui ont été faits au cours des dernières années. Sans ces placements, aucun projet ne serait réalisable.

| PROJETS D'INVESTISSEMENTS | MONTAGE FINANCIER PRÉVU DES PROJETS VISÉS AU COURS DES 5 PROCHAINES ANNÉES FINANCIÈRES | | | |
|----------------------------------|--|---------------------|----------------------|--|
| | Subvention visée | Mise de fond | Prêt | Coût total du projet (pour les 6 années) |
| Kataskomiq phase 1 (lots 1 et 2) | 7 000 000 \$ | 2 000 000 \$ | 11 000 000 \$ | 20 000 000 \$ |
| Kataskomiq phase 2 | 5 000 000 \$ | 1 000 000 \$ | 4 000 000 \$ | 10 000 000 \$ |
| Site Béluga (terminé été 2024) | 300 000 \$ | 100 000 \$ | | 400 000 \$ |
| Bureaux | 3 000 000 \$ | 500 000 \$ | 1 000 000 \$ | 4 500 000 \$ |
| Restaurant, food truck | 200 000 \$ | 100 000 \$ | 300 000 \$ | 600 000 \$ |
| Centre culturel | 18 000 000 \$ | 2 000 000 \$ | | 20 000 000 \$ |
| Entrepôt, garage | 700 000 \$ | 300 000 \$ | | 1 000 000 \$ |
| TOTAL | 34 200 000 \$ | 6 000 000 \$ | 16 300 000 \$ | 56 500 000 \$ |

Si vous avez des questions concernant les projets d'immobilisations, les tableaux du rapport annuel, ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à questions@malecites.ca.

Il nous fera plaisir d'y répondre et surtout de vous donner l'information juste au niveau du domaine financier. Les capsules d'information à venir permettront de vous familiariser avec les termes financiers et les différentes informations qui sont mises à votre disposition.



ÉTATS FINANCIERS

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Extraits des états financiers consolidés au 31 mars 2024

| | |
|--|-------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 2 à 4 |
| État consolidé de la situation financière | 5 |
| État consolidé des résultats et des surplus cumulés | 6 |
| Résultats consolidés des opérations par activités - Sommaire | 7 |
| Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations versés aux représentants élus ou nommés | 8 |
| Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations versés au directeur général | 9 |

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
300, boul. de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 5C6

T 418 862-6396

Aux Grand Chef et Chefs Conseillers du Grand Conseil de la
Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Grand Conseil de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (ci-après « l'entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2024 et les états consolidés des résultats et des surplus cumulés, de l'évolution des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

3

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

4

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser ses activités;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rivière-du-Loup
Le 3 juin 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131301

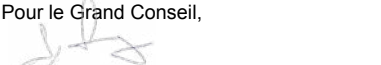
5


Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk État consolidé de la situation financière au 31 mars 2024

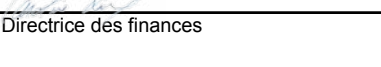
| | 2024 | 2023 |
|--|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| ACTIFS FINANCIERS | | |
| Encaisse (note 5) | 1 587 758 | 2 794 558 |
| Dépôts à terme, 5,6 % à 6 % (5,2 % à 5,6 % en 2023), échéant jusqu'en décembre 2026 | 7 872 623 | 7 730 630 |
| Dépôts à terme dans un compte en fidéicommiss, 6 %, échéant jusqu'en novembre 2024 | 6 518 688 | 6 191 142 |
| Débiteurs (note 6) | 401 916 | 480 463 |
| Fonds en fiducie du gouvernement fédéral (note 7) | 354 799 | 343 605 |
| Stocks destinés à la vente (note 8) | 72 108 | 69 900 |
| Sommes à recevoir des gouvernements et d'autres organismes publics (note 9) | 3 077 233 | 2 721 875 |
| Placements (note 10) | 1 000 800 | 1 000 800 |
| Total des actifs financiers | <u>20 885 925</u> | <u>21 332 973</u> |
| PASSIF | | |
| Créditeurs (note 11) | 553 595 | 560 909 |
| Dûs sur les immobilisations corporelles | 62 966 | 876 777 |
| Revenus reportés (note 12) | 7 388 092 | 8 692 279 |
| Dette à long terme (note 13) | 1 111 748 | 1 235 478 |
| Obligations relatives au titre des avantages du personnel (note 14) | 47 984 | 44 228 |
| Total des passifs | <u>9 164 385</u> | <u>11 409 671</u> |
| ACTIFS FINANCIERS NETS | <u>11 721 540</u> | <u>9 923 302</u> |
| ACTIFS NON FINANCIERS | | |
| Propriétés immobilières (note 15) | 911 714 | 929 172 |
| Immobilisations corporelles (note 16) | 8 993 789 | 6 773 901 |
| Droits de pêche (note 17) | 688 466 | 2 147 897 |
| Charges payées d'avance (note 18) | 30 711 | 131 046 |
| Total des actifs non financiers | <u>10 624 680</u> | <u>9 982 016</u> |
| Surplus cumulés | <u>22 346 220</u> | <u>19 905 318</u> |
| Éventualités (note 20) | | |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le Grand Conseil,


Grand Chef


Présidente du Comité des finances et d'audit


Directrice des finances

6

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk État consolidé des résultats et des surplus cumulés pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

| | Budget (note 24) | 2024 | 2023 |
|--|---------------------|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ | \$ |
| Revenus | | | |
| Gouvernement fédéral ⁽¹⁾ | | | |
| Affaires Autochtones et du Nord Canada | 1 487 678 | 3 180 520 | 2 173 462 |
| Conseil en Éducation des Premières Nations | 191 008 | 244 315 | 226 235 |
| Pêches et Océans Canada | 872 784 | 1 472 866 | 1 363 949 |
| Commission locale des Premières Nations | 160 767 | 248 781 | 237 167 |
| Développement économique Canada | 1 200 000 | | 800 000 |
| Patrimoine Canada | | 277 781 | 10 902 |
| Environnement Canada | 40 000 | 44 027 | 31 114 |
| Autres subventions | 1 049 580 | 817 662 | 441 414 |
| Gouvernement provincial ⁽²⁾ | | | |
| Secrétariat aux Affaires Autochtones | 1 236 689 | 1 272 971 | |
| Ministère de la Culture et des Communications | 105 000 | 124 000 | 74 925 |
| Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs | 91 000 | 91 000 | 505 087 |
| MAPAQ - Société de développement Wulustuk | | 175 089 | 30 024 |
| Société de crédit commercial autochtone | | | 25 228 |
| Autres subventions | | 1 073 046 | 1 370 295 |
| Activités commerciales | 5 312 619 | 5 034 346 | 4 055 609 |
| Revenus d'intérêts - Placements en fidéicommiss (note 7) | | 11 194 | 8 446 |
| Radiation d'immobilisations corporelles | | | (99 521) |
| Radiation de subventions à recevoir | | | (59 790) |
| Autres revenus | 476 000 | 1 782 389 | 1 861 505 |
| | <u>12 223 125</u> | <u>15 849 987</u> | <u>13 056 051</u> |
| Dépenses | | | |
| Éducation | 710 000 | 1 083 059 | 786 507 |
| Santé | | 489 622 | 167 739 |
| Développement économique | 1 835 608 | 2 806 995 | 1 201 304 |
| Services communautaires | 1 631 221 | 2 020 225 | 1 258 206 |
| Administration de la bande | 1 767 875 | 1 807 901 | 2 131 691 |
| Programmes d'emploi | 157 000 | 248 783 | 237 174 |
| Activités commerciales | 3 745 900 | 2 872 858 | 3 808 913 |
| Perte de valeur des droits de pêche | | 1 539 335 | |
| Amortissement des immobilisations corporelles et des placements immobiliers | 214 000 | 420 211 | 307 992 |
| Amortissement des droits de pêche | 118 000 | 120 096 | 120 096 |
| | <u>10 179 603</u> | <u>13 409 084</u> | <u>10 019 622</u> |
| Surplus de l'exercice | <u>2 043 521</u> | <u>2 440 902</u> | <u>3 036 429</u> |
| Surplus cumulés au début | | 19 905 318 | 16 868 889 |
| Surplus cumulés à la fin | | <u>22 346 220</u> | <u>19 905 318</u> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

⁽¹⁾ Subventions fédérales destinées au fonctionnement (note 4)

⁽²⁾ Subventions provinciales destinées au fonctionnement (note 4)

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk Résultats consolidés des opérations par activités - Sommaire Annexe A pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

| | Budget revenus \$ | Revenus \$ | Budget dépense \$ | Dépenses \$ | Surplus (déficit) de 2024 \$ | Surplus (déficit) de 2023 \$ |
|--|----------------------|-------------------|----------------------|-------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Soutien de bande - administration (NGOF-001) | 632 402 | 1 206 560 | 1 499 805 | 1 435 785 | (229 224) | (880 101) |
| Effectif de bande - administration de l'inscription des Indiens (NPG7-001) | 14 986 | 14 986 | 60 070 | 15 682 | (696) | (33 927) |
| Éducation postsecondaire (NPSA-001) | 550 000 | 1 056 810 | 710 000 | 1 083 059 | (26 249) | (456) |
| Bâtiments communautaires (NTMW-001) | 17 324 | 39 519 | 82 584 | 116 516 | (76 997) | (86 059) |
| P.D.E.C. - collectivités (Q3IW-001) | 50 058 | 80 058 | 88 158 | 118 937 | (38 879) | (31 898) |
| Assemblée générale et élections | | | | 21 616 | (21 616) | (146 878) |
| IPN - Préparation aux négociations (NGBR-001) | 341 323 | 467 165 | 341 323 | 467 576 | (411) | (15) |
| IPN - Revendication particulière | | 30 140 | | 38 742 | (8 602) | (149) |
| Revendication de Viger | | | | 70 512 | (70 512) | |
| Consultation - Fédéral | | 50 000 | | 50 495 | (495) | (5) |
| Discussion - Québec | 200 633 | 393 128 | 200 633 | 261 420 | 131 708 | (192 506) |
| Nouveaux horizons des Aïnés | | | | 25 215 | (25 215) | |
| Kataskomiq | 611 689 | 318 907 | 610 000 | 158 673 | 160 234 | (229 082) |
| Planification/Gestion du risque - Kataskomiq (DPI) | | 410 430 | | 127 777 | 282 653 | (21 964) |
| Futurs projets éoliens | | 25 000 | | 26 070 | (1 070) | |
| Aménagement forestier | | | | | | 68 978 |
| MCCFC-VVAP: Culture (NP1W-001) | | | | | | (841) |
| Culture (MCC) | 60 000 | 54 000 | 16 000 | 46 866 | 7 134 | (13 708) |
| Culture (NP1W-001) | | | | | | 47 |
| Culture - Embauche de l'agent | 45 000 | 70 000 | 66 356 | 71 799 | (1 799) | (24 268) |
| Pow-Wow | | 9 988 | | 10 475 | (487) | |
| Chasse et pêche communautaire | | 12 230 | | 12 268 | (38) | 957 |
| Service de santé | | 128 465 | | 128 510 | (45) | |
| COVID-19 | | 20 953 | | 21 250 | (297) | (0) |
| Diabète | 9 000 | 9 602 | | 9 605 | (3) | (40) |
| Principe de Jordan | | 107 807 | | 107 807 | 0 | (9 679) |
| Agent de relation communautaire | | 43 750 | | 43 756 | (6) | (769) |
| AGJEA | | 75 000 | | 75 008 | (8) | |
| Mobilisation communautaire | | 103 626 | | 103 686 | (60) | |
| Artisanat | 60 000 | 57 556 | 40 000 | 69 089 | (11 533) | 11 687 |
| Conseil en éducation des Premières Nations | 191 008 | 244 315 | 142 500 | 245 678 | (1 363) | (30) |
| Soutien à la consultation F.I.A. (consultation) | 205 000 | 410 000 | 319 421 | 205 945 | 204 055 | (276 584) |
| Mise en valeur des ressources - PPA | 91 000 | 91 000 | 94 258 | 91 013 | (13) | (1) |
| Éolien | 900 000 | 750 000 | | | 750 000 | 900 000 |
| Conseil des sages | | | | | | (8 039) |
| Géomatique et petites ententes diverses | | | | | | 49 425 |
| Bateaux de pêche | 5 193 355 | 5 900 987 | 3 982 896 | 5 442 135 | 458 852 | 1 604 110 |
| Gardiens autochtones | 449 790 | 558 580 | 435 000 | 469 205 | 89 375 | (0) |
| Parke - Conservation et mise en valeur de la faune | | | | 76 591 | (76 591) | 323 360 |
| Accord sur la réconciliation (ARRD) | 599 790 | 201 082 | 416 000 | 201 082 | 0 | |
| 30 septembre | | 10 000 | | 10 041 | (41) | |
| Catow | | | | 300 | (300) | (4 926) |
| Loi communications financières | | (6 000) | 1 500 | 1 000 | (7 000) | (1 100) |
| Communications DPI | | | 60 500 | 12 357 | (12 357) | (79 434) |
| Patrimoine Canada | | 267 781 | | 160 000 | 267 790 | (9) |
| Kiskotuk | | | | 19 000 | 33 888 | (33 888) |
| Aires protégées | 40 000 | 44 027 | 40 000 | 44 036 | (9) | 0 |
| Sentier d'observation des mammifères marins | 1 200 000 | 1 030 076 | 100 000 | 243 602 | 786 474 | 2 035 590 |
| Virage numérique sentier des bélugas | | 85 894 | | 85 894 | 0 | |
| Centre culturel | | 71 137 | | 32 168 | 38 969 | |
| Béluga - Belvédère des aïnés | | 192 843 | | 14 909 | 177 934 | |
| Béluga - Préouverture | | 15 000 | | 17 000 | (2 000) | |
| Parcours Guide Kiskotuk | | 60 188 | | 55 818 | 4 370 | |
| Entente de mise en œuvre | 600 000 | 444 493 | 507 000 | 444 493 | (4) | |
| Fonds des pêches du Québec | | 149 288 | | 1 995 | 147 293 | 294 080 |
| Soutien au rayonnement des régions | | | | | | |
| Pisciculture (PARI) | | 58 000 | | 58 518 | (518) | |
| Gestion des océans | | 15 090 | | 15 099 | (9) | |
| Société de développement Wulustuk inc. | | 5 306 | | 50 355 | (45 049) | (57 227) |
| Érablière Malécite S.E.C. | | 216 439 | | 315 868 | (99 429) | (124 964) |
| Comité de gestion Toku | | | 11 900 | 8 327 | (5 377) | (5 509) |
| Transfert du solde de fonds CLPN (page 58) | 12 062 358 | 10 022 604 | 13 160 362 | 2 440 905 | 3 036 430 | |
| Surplus de l'exercice au 31 mars 2024 (incluant CLPN et ajustements) | <u>12 223 125</u> | <u>15 849 987</u> | <u>10 179 604</u> | <u>13 409 084</u> | <u>2 440 902</u> | <u>3 036 423</u> |

8

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk Annexe B Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations versés aux représentants élus ou nommés pour l'exercice terminé le 31 mars 2024

| Nom de la personne | Titre du poste | Nombre de mois | Salaires et honoraires \$ | Autres rémunérations \$ | Rémunération totale \$ | Total des frais de voyages \$ |
|--------------------|------------------|----------------|---------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------------|
| TREMBLAY, Jacques | Grand Chef | 12 | 81 918 | | 81 918 | 19 067 |
| MORAIS, Kevin | Chef Conseiller | 12 | 64 365 | | 64 365 | 9 872 |
| BÉLANGER, Richard | Chef conseiller | 12 | 64 365 | | 64 365 | 7 042 |
| BRUNEAU, Martine | Chef conseillère | 12 | 64 365 | | 64 365 | 3 501 |
| KENNEDY, Shirley | Chef conseillère | 12 | 64 365 | | 64 365 | 10 731 |





Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk
217, rue de la Grève
Cacouna (Québec) G0L 1G0
418 860-2393 / Sans frais : 1 888 399-2393
info@malecites.ca
wolastoqiyikwahsipekuk.ca

